

Conseil d'administration
Séance du 17 octobre 2017

Délibération n°3

Portant **approbation de la publication des postes d'enseignants du second degré dans le cadre de la campagne d'emplois 2018**

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L712-1 à L712-3,

Vu le bulletin officiel n°28 du 9 juillet 2015 portant sur les procédures d'affectation dans les établissements d'enseignement supérieur des enseignants du second degré,

Vu l'avis favorable du comité technique d'établissement du 27 septembre 2017,

Vu les statuts de l'université de Cergy-Pontoise,

Considérant que l'affectation des enseignants du second degré dans les établissements d'enseignement supérieur, est prononcée par le ministre de l'éducation national sur proposition des responsables de ces établissements,

Considérant que la publication des emplois du second degré vacants à pourvoir au 1^{er} septembre 2018 est de la responsabilité des établissements affectataires de ces emplois,

Considérant qu'il est proposé la publication de 17 postes mentionnés dans le tableau ci-dessous,

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide :

<u>Vote</u>	
Nombre de membres en exercice : 30	Pour : 18
Nombre de membres présents : 16	Contre : 2
Nombre de membres représentés : 4	Abstention : 0
Membres absents et non représentés : 10	Non-participation : 0

Article 1^{er} : La liste des 17 emplois du second degré à pourvoir au 1^{er} septembre 2018 à l'Université de Cergy-Pontoise annexée à la présente délibération, est approuvée.

Article 2 : La directrice générale des services et l'agent comptable de l'université sont chargés, pour ce qui les concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Article dernier : La présente délibération sera transmise au Recteur de l'académie de Versailles et entrera en vigueur à compter de sa publication.

Le président de l'université,

François GERMINET

Transmis au Rectorat le : 18 mai 2018

Publication le : 18 mai 2018

COMPOSANTE	Code D	DISCIPLINE	DEPARTEMENT	Motif de la vacance
LEI	H8036	Économie et gestion	LEI LPRO Tourisme international RISLAV	Départ Retraite au 31/08/2017
	H0426	Espagnol	Espagnol	Départ Retraite au 01/08/2018 (limite d'âge atteint)
LSH	H0422	Anglais	Lettres Modernes et Géographie et Histoire	Mutation au 01/09/2017
	H0422	Anglais	Lettres Modernes et Géographie et Histoire	Mutation au 01/09/2017
IUT	H8010	Economie et Gestion avec option commerce et vente	TC	Départ Retraite au 01/01/2018 (dossier en transfert au MESR)
	H8010	Economie et Gestion avec option commerce et vente	TC	Départ Retraite au 30/09/2017- arrêté reçu
	H0426	Espagnol	TC	Départ retraite au 01/11/2017 carrière longue départ
	H1413	Sc. indus. de l'ingénieur option informatique et numérique	GEII et MMI	Mutation au 01/09/2017
	H0202	Lettres modernes	GC-CD	Mutation au 01/09/2017
S&T	H0422	Anglais	Génie civil	Départ Retraite au 30/09/2015
ESPE	H0422	Anglais	LVE	réussite concours au 01/09/2017
	H1800	Arts plastiques	Arts	Mutation au 01/09/2017
	H1100	Sciences Humaines	ASH / PSHS	Ex-services partagés
	H1100	Sciences Humaines	ASH / PSHS	Ex-services partagés
	H7200	Biotechno Santé environnement	Techno Pro	Départ Retraite au 31/08/2017
	H0202	Lettres	Lettres	Disponibilité pour convenances personnelles au 01/09/2017
	H1300	Mathématiques	Mathématiques	Création (Dégel)